

Danses du Monde 35 – Inscriptions 2016-2017

www.dansesdumonde35.wix.com/association

40 avenue Montaigne, 35000 Rennes

dansesdumonde35@gmail.com

Coordonnées

COURS CHOISI : débutant (mardi 18h30-19h45)
 intermédiaire (lundi 18h30-19h45)
 avancé (lundi 19h45-21h)
 atelier chorégraphique (mardi 19h45-21h)

NOM : _____ PRENOM : _____ AGE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL PORTABLE : _____ TEL FIXE : _____

EMAIL : _____@_____

PROFESSION : _____

Avez-vous besoin d'une attestation d'inscription ? Oui - Non

Bénéficiez-vous du dispositif **Sortir!** ? Oui - Non

Règlement

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de « Danses du Monde 35 ». Il est possible de régler en plusieurs fois, dès lors que tous les chèques sont établis à l'avance avec le mois d'encaissement indiqué au dos de chaque chèque.

Tarifs généraux :

- Adhésion à l'association : 30€
- Cours de danse orientale de 1h15 : 240€
- Cours de danse orientale pour les bénéficiaires du dispositif Sortir ! : 225€
- -25% de réduction pour l'inscription à un second créneau de cours, soit 180€.

Merci d'apporter votre règlement au moment du premier cours (sauf s'il s'agit du cours d'essai).

A prévoir pour l'inscription définitive

- Merci d'apporter votre règlement au moment du premier cours (sauf s'il s'agit du cours d'essai). Le règlement fait office d'inscription définitive et de réservation de ma place dans le cours pour l'année (pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés).
- J'ai bien noté qu'aucun remboursement n'est possible durant l'année pour quelque raison que ce soit.
- Je reconnais être apte physiquement et ne pas présenter de contre-indications à la pratique de la danse. J'apporterai un certificat médical au premier cours.
- J'ai bien pris connaissance et accepte les conditions générales dont je conserve une copie.

- Je souhaite simplement effectuer un cours d'essai gratuit. Mon cours d'essai est prévu le :

Date :

Signature de l'élève :

CONDITIONS GENERALES

1. L'inscription est ouverte aux personnes ne présentant aucune contre-indication à la pratique de la danse. Un certificat médical devra être donné lors du premier cours. Une photo d'identité est réclamée pour les nouvelles élèves.
2. Un cours d'essai gratuit est proposé aux nouvelles adhérentes du cours choisi, dans la limite des places disponibles. La totalité de l'inscription devra être réglée soit après le cours d'essai, soit avant le second cours.
3. L'inscription partielle (par cours, au trimestre ou au semestre) n'est pas possible, sauf autorisation exceptionnelle du professeur de danse. L'inscription annuelle couvre la période de septembre 2016 à juin 2017. Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
4. L'inscription annuelle est définitive. Aucun remboursement de la somme réglée pour le cours annuel ne pourra être réclamé et pour quelque raison que ce soit. L'inscription de l'élève rentre dans un quota d'élèves maximum à ne pas dépasser en cours, quota calculé en fonction de la superficie de la salle de danse. Une liste d'attente peut être établie s'il y a dépassement du nombre maximum.
5. Le règlement de l'inscription en plusieurs fois est admis. Il doit se faire en totalité dès l'inscription, avec mention de la date souhaitée d'encaissement au dos de chaque chèque.
6. Si le chèque établi n'est pas au nom de l'élève, il faudra le préciser lors de l'inscription.
7. En cas d'absence du professeur, le cours sera soit assuré par une remplaçante soit reporté à une date ultérieure. Dans ce cas, les élèves seront prévenues par mail et/ou téléphone. Un cours pourra être reporté en cas de maladie ou de contraintes exceptionnelles du professeur, ou dans le cadre de l'organisation d'événementiel lié à l'activité de danse du professeur.
8. L'élève a l'obligation d'adhérer à l'association du Monde 35. Cette adhésion qui s'élève à 30 € pour l'année scolaire 2016-2017 s'ajoute au règlement du cours annuel. L'adhésion couvre les frais d'assurance, bureautique et autres frais liés au bon fonctionnement de l'association.
9. Un gala de fin d'année aura lieu entre fin mai et la mi-juin en fonction de la disponibilité des salles de spectacle. La participation au gala n'est pas obligatoire. L'élève qui participera au gala de fin d'année devra trouver un costume de danse pour le gala. Des propositions seront faites par le professeur pour trouver le costume le plus adapté au budget de l'élève.
10. Des stages à thème seront organisés un WE par mois dans l'année. L'élève intéressée par les stages pourra s'inscrire avec le formulaire d'inscription correspondant.
11. Toutes les informations relatives à l'élève communiquées lors de l'inscription sont exclusivement réservées à l'association et ne peuvent être communiquées à l'extérieur.